

COMMISSION chargée de l'examen :

Des projets de loi, adoptés par la Chambre des Députés, portant approbation de **12 conventions internationales** signées à La Haye le 18 octobre 1907 et relatives : 1° au règlement pacifique des conflits internationaux. (N° 276, année 1910); 2° à la limitation de l'emploi de la force pour le recouvrement de dettes contractuelles. (N° 277, année 1910); 3° à l'ouverture des hostilités. (N° 278, année 1910); 4° aux lois et coutumes de la guerre sur terre. (N° 279, année 1910); 5° aux droits et devoirs des puissances et des personnes neutres en cas de guerre sur terre. (N° 280, année 1910); 6° au régime des navires de commerce ennemis au début des hostilités. (N° 281, année 1910); 7° à la transformation des navires de commerce en bâtiments de guerre. (N° 282, année 1910); 8° à la pose des mines sous-marines automatiques de contact. (N° 283, année 1910); 9° au bombardement, par des forces navales en temps de guerre. (N° 284, année 1910); 10° à l'adaptation à la guerre maritime des principes de la Convention de Genève. (N° 285, année 1910); 11° à certaines restrictions à l'exercice du droit de capture dans la guerre maritime. (N° 286, année 1910); 12° aux droits et devoirs des puissances neutres en cas de guerre maritime. (N° 287, année 1910).

(Nommée le 7 juin 1910.)

MM.

- | | | |
|-----------------|--------------------------|-------------------|
| 1 ^{er} | BUREAU : Léon BOURGEOIS. | <i>Président</i> |
| 2 ^e | — Albert DECRAIS. | <i>Rapporteur</i> |
| 3 ^e | — SARRIEN. | |
| 4 ^e | — Etienne FLANDIN. | |
| 5 ^e | — PRADAL. | |
| 6 ^e | — MAURICE-FAURE. | |
| 7 ^e | — MOLLARD. | |
| 8 ^e | — CAUVIN. | |
| 9 ^e | — Paul LE ROUX. | <i>Secrétaire</i> |



Séance du 9 Juin
La commission a nommé:

M^r Léon Bourgeois Président

M^r Decrais Rapporteur

M^r Paul Le Pour Secretaire
La Secrétairerie

M^r Le Pour

Albert Decrais
Rapporteur

Séance du 16 Juin.

Présidence de M. Léon Bourgeois, M. Étienne Mandin remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Président a d'abord l'honneur personnel, notamment en ce qui concerne la liste des prés, depuis la dernière conférence de la Haye, et l'habileté qu'il y avait à préparer les travaux de la troisième conférence.

La Commission, à l'unanimité, est d'avis de demander à ce sujet des propositions à M. le Ministre des Affaires Étrangères.

M. Albert Decrais, rapporteur, se concertera avec lui sur les conditions dans lesquelles elles seraient faites.

Le Président.

Le Secrétaire

Le Pour

Étienne Mandin

Séance du 5 Juin 1910
M^r Derain, lit son rapport. La
Commission l'approuve unanimement
Le Secrétaire Le Président

~~Le Président~~
Le Secrétaire